

Organisons nous... pour gagner !

Une manif tous les deux mois, c'est bien... mais quand est-ce qu'on se fâche vraiment ?

29 janvier, 19 mars, 1er mai... à quand la prochaine journée d'action ?...Le 14 juillet ?! Que cherchent les grandes centrales syndicales et que peuvent attendre les salariés de cette suite de journées sans perspective? Il est grand temps d'aller au delà du simple témoignage d'un mécontentement (et de sa canalisation ?...). Il s'agit au contraire d'organiser le rapport de force pour gagner contre le patronat et la droite. Or c'est possible, mais pour cela, on ne fera pas l'économie d'un mouvement de grève généralisée et prolongée, accompagnée de blocages, comme l'a montré l'exemple antillais!

S'organiser, construire la grève, se fédérer en partant de la base

Les luttes doivent s'accroître et se fédérer sans attendre les mots d'ordre des grandes centrales syndicales, mais au contraire pour les pousser à être plus offensives. Il est urgent que les équipes syndicales de lutte s'affirment, se donnent de la visibilité, et tentent de se coordonner en partant du local. Il y a nécessité d'une unité d'action à la base pour mener campagne pour la grève générale illimitée et les actions de blocage, dans toutes les entreprises privées comme publiques.. Il faut aussi porter des revendications claires, unifiantes et qui mettent en cause le pouvoir arbitraire des capitalistes :

- **hausse immédiate de 300 euros des salaires, pensions et minima sociaux**

- **SMIC à 1500 euros nets**
- **blocage des dividendes des actionnaires et leur redistribution**
- **droit de veto des travailleuses et travailleurs sur les licenciements ; réquisition et autogestion des entreprises qui licencient**
- **baisse du temps de travail à 32h sans perte de revenu ni flexibilité, avec embauches correspondantes**
- **réquisition des logements vides et blocage des loyers et des prix des produits de base**
- **régularisation de tou-te-s les sans papiers...**

Oui, on a le droit

de s'attaquer aux patrons !...

Avec la multiplication des plans de licenciement, on assiste à une forme de radicalisation dans certaines entreprises, avec séquestrations de dirigeants, de cadres... Sarkozy et sa clique tentent de criminaliser ces actions pour les décrédibiliser et défendre leurs amis patrons. Mais il faut le dire : ces séquestrations sont légitimes ! D'une part elles permettent en général de gagner plus au niveau revendicatif (et pour cause : les patrons ne comprennent que le rapport de force !). D'autre part, et surtout, elles ne sont rien à côté des abus de pouvoir des patrons et actionnaires, qui sont les véritables délinquants sociaux : ce sont

eux les responsables de la crise, et ce sont eux qui prennent en otage toute la société en accaparant les richesses !

...et on peut même aller plus loin !

Rien ne changera vraiment tant qu'on laissera aux capitalistes la base de leur pouvoir, qui est la propriété des moyens de production et le droit de décider arbitrairement du sort des salariés, et de la société toute entière.

Séquestrer pour faire pression afin de limiter les dégâts, c'est déjà remettre en cause la légitimité de cette propriété, et c'est bien...mais il serait encore mieux d'aller plus loin, en se réappropriant l'outil de production et le droit de décider dans l'entreprise. C'est nous, les salariés, qui créons les richesses par notre travail, cet outil nous appartient, nous avons le droit de décider !

D'abord, en imposant un droit de veto sur les licenciements. Mais il faut aussi mettre en débat la réquisition et l'autogestion des entreprises, d'abord de celles qui licencient ! Bien entendu, isolément, réquisitionner et autogérer une boîte aurait peu de sens. Mais cela représente la seule perspective d'un mouvement de grève générale, si l'on veut vraiment remettre en cause le système qui a conduit à la crise...



Le mensuel disponible en kiosque

Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel AL

Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(20 euros pour un an, 15 euros pour lycéen-nes, étudiant-es, chômeuses/eurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM.....

TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....

Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire.

Je souhaite adhérer à Alternative libertaire.

Alternative libertaire

BP 295

75921 Paris Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

28 avril 2009